

L'ordre du jour étant lu pour la lecture de la pétition de *Peter Nicholson*, de *Prince-Arthur's-Landing*, dans le district d'*Algoma*, demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de dissoudre son mariage avec *Rosetta Saxton*,

L'honorable M. *Kaulbach* présente à la Chambre, certains papiers et le rapport du service de l'avis d'un bill de divorce.

Ces pièces ont été alors lues par le greffier comme suit :

“ A ”

Avis est par le présent donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, de la part de *Peter Nicholson*, de *Prince-Arthur's-Landing*, dans le district d'*Algoma*, percepteur des douanes, en obtention d'un bill de divorce d'avec *Rosetta Nicholson*, son épouse, pour cause d'adultère.

STEWART, CHRYSLER ET GORMULLY,
pour le pétitionnaire.

Ottawa, ce 18e jour de mars, 1882.

Cet avis est la pièce “ A ” mentionnée dans l'affidavit de *Martha Jane Dill*, reçu sous serment devant moi ce 6e jour d'avril A.D. 1882.

JOHN McHUGH,
Commissaire.

Je, *Martha Jane Dill*, de la cité de *Détroit*, dans le comté de *Wayne*, Etat du *Michigan*, un des *Etats-Unis d'Amérique*, fille majeure, dépose sous serment :

1. Que le sixième jour d'avril mil huit cent quatre-vingt-deux j'ai signifié en personne à *Rosetta Nicholson*, épouse de *Peter Nicholson*, une copie conforme de l'avis ci-annexé, coté A.

2. Que le dit avis a été dûment signifié à la dite *Rosetta Nicholson* en cette dite cité de *Détroit*.

3. Que je connais la dite *Rosetta Nicholson*.

MARTHA JANE DILL.

Assermenté devant moi, en la ville de }
Windsor, dans le comté d'*Essex*, }
ce 6e jour d'avril, A.D. 1882. }

JOHN McHUGH,

Commissaire autorisé à recevoir des affidavits
pour la Haute Cour de Justice dans et pour le comté d'*Essex*.

L'honorable M. *Kaulbach*, secondé par l'honorable M. *Odell*, a proposé :

Que la pétition de *Peter Nicholson*, de *Prince-Arthur's-Landing*, dans le district d'*Algoma*, collecteur des douanes, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec *Rosetta Saxton*, soit maintenant lue et reçue.

Objection ayant été faite, et la question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue, sur division, dans l'affirmative.

La dite pétition a été alors lue et reçue.

L'honorable M. *Read*, du comité chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—